

Corpus

D a i l y

Édition Mars 2023



Actualité sur le droit



La qualité de l'air dijonnais



Fiche métier : Magistrat



Fiche concours : ENM



Recette du mois



Horoscope



Bonjour cher lecteur !

Comment vas-tu ?

Le mois de mars est arrivé et l'hiver est donc bientôt terminé, les beaux jours commencent à faire leur apparition.

Dans le Corpus de mars, tu y retrouveras un article qui t'expliquera la réforme des retraites qui est en ce moment au coeur des débats parlementaires. Il y a aussi un article consacré au 47-1 de la Constitution afin d'expliquer la différence avec le 49-3.

Toute l'équipe de rédaction te souhaite une bonne lecture pour ce mois de mars !

Léo



Rédacteur en chef : Léo Clément

Equipe de rédaction : Juliette Brevet, James Crespel, Antoine Huguet et Sephora Fauchi

Sommaire

- **P. 3 : Récap' de la Snow Party**
- **P. 6-9 : La réforme des retraites : Ce qu'il faut comprendre**
- **P. 10-11 : Le repas à 1€ pour les étudiants**
- **P. 12-13 : C'est quoi le 47-1 ?**
- **P. 14-15 : Il fait bon respirer à Dijon !**
- **P. 16 : Fiche métier**
- **P. 17 : Fiche concours**
- **P. 18 : Recette du mois**
- **P. 19 : Sorties ciné du mois**
- **P. 20 : Horoscope**
- **P. 21 : Rébus**

Récap' de la Snow Party

Le 2 février dernier a eu lieu notre fameuse Snow Party, la première soirée de la Corpo Droit du second semestre.

Encore cette année, vous étiez très nombreux à danser sur la piste du Beverly en compagnie de notre canon à neige ! Vous pouvez dores et déjà retrouver toutes les photos de la soirée sur notre site internet : www.corpodroit-dijon.com

On vous remercie d'avoir été présents et on se donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



LA CORPO DROIT PRÉSENTE LA
SEM AINE DU DROIT



DU 6 AU 10 MARS

18H

Lundi 6 mars

Conférence de droit privé

QUEL SONT LES ENJEUX SUR LES
DROITS FONDAMENTAUX DE
L'EUTHANASIE ET DE
L'ACHARNEMENT MÉDICAL ?

Mardi 7 mars

Conférence de droit public

LE DROIT DES CONFLITS ARMÉS
FACE À LA GUERRE EN UKRAINE

Jeudi 9 mars

Forum des métiers avec des
professionnels du Droit et AES

+ Forum des masters



Plus d'infos au local S.44





BYRON BAY

AUSTRALIAN COCKTAILS PUB

STUDENTS PARTY
TOUS LES JEUDIS
21h30 - 23h



BNP PARIBAS

NOTRE FLEUR POUR LA SANTÉ A COMPOSER AVEC MODERATION

La réforme des retraites :

Ce qu'il faut comprendre !

Le mardi 10 janvier 2023, la Première ministre Élisabeth Borne a dévoilé sa réforme des retraites. Ce projet de réforme constituait la réforme phare du programme d'Emmanuel Macron, mais il n'a pas pu la mettre en place lors de son premier quinquennat en raison de la série de crises qu'il a eu à gérer (les gilets jaunes, le COVID-19, ...).

C'est donc en ce début de second mandat qu'Emmanuel Macron présente ce projet au travers de son gouvernement.

Le gouvernement justifie cette réforme par l'augmentation de l'espérance de vie des Français. La cotisation actuelle fonctionne de la manière suivante : les actifs cotisent chaque mois pour financer la retraite des retraités. Cependant, la population française est vieillissante ce qui fait qu'il y a moins d'actifs que de retraités, les actifs doivent alors travailler plus longtemps pour combler cet écart.

Cette réforme est au centre de nombreux et virulents débats depuis son annonce et a créé un clivage dans le monde politique français. Ainsi, on voit depuis la présentation du texte à l'Assemblée nationale la montée des oppositions avec la droite et la gauche qui tentent de faire barrage au parti présidentiel Renaissance, notamment en déposant des milliers d'amendements pour repousser au plus les débats et faire en sorte que le texte ne soit pas adopté. Pour contrer cela, le gouvernement a utilisé l'article 47-1 qui lui permet de réduire le temps des débats à 20 jours pour l'Assemblée nationale. Si l'Assemblée nationale ne s'est pas prononcée dans ce délai, le gouvernement saisit le Sénat pour statuer dans un délai de 15 jours.

Depuis la présentation de la réforme, on assiste à un soulèvement des syndicats et des Français, des grèves ont lieu chaque semaine ainsi que de nombreuses manifestations. La réforme est donc très impopulaire, en effet, on estime à 70% le taux d'opposition à la retraite.

Mais pourquoi tant de division ?

Sur le site internet du gouvernement, dans la catégorie “Travail et Emploi”, la réforme est présentée positivement et comme une nécessité. On y apprend que “l’âge légal à partir duquel il est possible de partir à la retraite sera progressivement relevé à compter du 1er septembre 2023, à raison de trois mois par année de naissance. Il sera ainsi fixé à 63 ans et 3 mois en 2027 à la fin du quinquennat, puis atteindra la cible de 64 ans en 2030.”

Pour les partisans à la réforme, elle permettrait aussi d’investir dans d’autres secteurs. La part de la dépense publique qui est aujourd’hui dédiée aux retraites pourrait, par exemple, être consacrée à la santé ou à l’éducation. Elle permettrait d’après eux de garantir le financement de nos hôpitaux, nos collèges, nos lycées et nos universités.

Il faut tenir compte du fait qu’il existe des décotes s’appliquant aux personnes partant avant 67 ans, l’âge où l’on obtient la retraite à taux plein. Il est bon de rappeler que le taux plein n’équivaut pas à 100% du salaire de notre temps en tant qu’actif, en général plutôt 65%. De ce fait, en plus de ne pas être à taux plein avant 67 ans, on est pénalisé si l’on part avant, même si la loi nous le permet.



Le ministre du Travail Olivier Dussopt prononce un discours sur la réforme des retraites, le 6 février 2023 - Atlantico

Les jeunes sont aussi désavantagés par la réforme car ils ont tendance à obtenir un travail stable de plus en plus tard (27 ans en moyenne selon le CESE), de ce fait ils devront travailler 43 ans pour obtenir une retraite à taux plein, en théorie jusqu'à 70 ans, mais le taux plein étant automatiquement obtenu à 67 ans, ils devront tout de même travailler jusqu'à cet âge pour espérer obtenir une retraite digne de ce nom. La réforme est donc doublement pénalisante pour les personnes aux longues formations et petits salaires.

Le site vante également la mise en place d'un projet de justice protégeant les personnes qui ont des carrières longues et difficiles, seulement, pour ceux et celles ayant eu une carrière longue, la réforme est également injuste. Certes, si l'on a travaillé avant 18 ans, un départ à 60 ans est envisageable (avant 20 ans, un départ à 62 ans). Mais, si l'on commence à travailler à 20 ans, il faudra travailler 44 ans, soit une année de plus que tout le monde.



La Première ministre Elisabeth Borne présentant la réforme des retraites à l'Assemblée nationale - Julien de Rosa



Le ministre de l'économie Bruno Le Maire à l'Assemblée nationale le 24 janvier 2023 - Bertrand Guay

Bruno Le Maire s'est exprimé sur la réforme : "Avec le compromis que nous proposons, nous garantissons l'équilibre financier du régime des retraites, mais en échange, nous acceptons tous de travailler plus longtemps". Or, l'opposition rejette cet argument et prône une autre façon de rééquilibrer le fameux "trou de la Sécu" : ne pas reculer l'âge de départ en retraite en utilisant plusieurs leviers de financement. En effet, la Sécurité sociale est privée de 75 milliards d'euros par an à cause des exonérations de cotisations, compensées par le budget de la nation. Ils souhaiteraient faire davantage contribuer les fortunés comme les super-profits, avec par exemple leur taxation comme proposé à l'Assemblée nationale, mais dont la proposition de loi a été rejetée par le Sénat en première lecture en novembre dernier.

L'opposition rappelle également que les inégalités salariales femmes-hommes, la politique de primes et la stagnation des salaires représentent aussi d'énormes manques à gagner pour les caisses de la Sécurité sociale. Ils pensent donc qu'en augmentant les salaires, il y aurait un surcroît de cotisations.

Le repas à 1€ pour les étudiants

Récemment, l'Assemblée nationale a rejeté une proposition de loi visant à offrir des repas à 1 euro pour les étudiants non-boursiers dans les restaurants universitaires. Cette décision a suscité une vague d'indignation sur les réseaux sociaux, où les internautes ont exprimé leur désaccord avec cette décision. Le tout s'est joué à un vote près : 183 pour - 184 contre.

La proposition de loi avait pour objectif de garantir l'accès à une alimentation saine et abordable pour tous les étudiants, indépendamment de leur statut financier. Cependant, les députés ont estimé que la mesure était trop coûteuse et qu'elle ne bénéficierait pas aux étudiants les plus nécessiteux.

L'avis général sur les réseaux sociaux est clair : la décision de l'Assemblée nationale est considérée comme injuste et contraire à l'esprit d'égalité et de solidarité. Les internautes ont souligné que de nombreux étudiants non-boursiers ont également des difficultés financières, et que le coût élevé des repas dans les restaurants universitaires est un obstacle majeur pour eux.





Restaurant universitaire du Crous de la Bouloie à Besançon - Franck Lallemand

Certains ont également souligné que la proposition de loi aurait pu contribuer à lutter contre la précarité étudiante, un problème qui s'est fortement aggravé ces dernières années. Selon une enquête menée par l'Observatoire de la vie étudiante, près d'un étudiant sur deux vit dans des conditions de précarité financière en France.

Cependant, d'autres ont exprimé leur inquiétude quant à la qualité nutritionnelle des repas à 1 euro, qui pourraient être riches en gras, en sel et en sucre. Ils ont souligné l'importance de garantir des repas sains et équilibrés pour tous les étudiants, qu'ils soient boursiers ou non.

En conclusion, la décision de l'Assemblée nationale de rejeter la proposition de loi sur les repas à 1 euro pour les étudiants non-boursiers a suscité une forte réaction sur les réseaux sociaux. Si certains ont salué la mesure pour son objectif de garantir l'accès à une alimentation saine et abordable pour tous, d'autres ont exprimé des inquiétudes quant à la qualité nutritionnelle de ces repas. Quoi qu'il en soit, il est important de trouver des solutions pour lutter contre la précarité étudiante et garantir l'accès à une alimentation saine et équilibrée pour tous les étudiants.

C'est quoi le 47-1 ?

Cet article de la Constitution ne peut être utilisé que dans le cadre des projets de financement de la Sécurité sociale.

Le gouvernement ne peut – en dehors des textes budgétaires – y recourir qu'une fois par session parlementaire. Une sorte de quota qui date de la réforme constitutionnelle de 2008, particulièrement important dans un contexte de majorité relative à l'Assemblée nationale.

C'est un outil de dernier recours fortement critiqué par l'opposition. Cet article 47-1 de la Constitution qui détaille la procédure du PLFSSR (Projet de loi de financement de la Sécurité sociale) est un «49-3 déguisé», or «un grand pays ne se dirige pas brutalement», a dénoncé le député LFI Alexis Corbière.

L'article a été utilisé pour la première fois sous la Ve République par le gouvernement d'Emmanuel Macron dans le cadre de la réforme des retraites de manière à faire plier l'opposition à l'Assemblée nationale. En effet, si l'article est utilisé, tout le budget de la Sécurité sociale sera soumis au Sénat, contenant la réforme des retraites dans sa version initiale avec des amendements, à la double condition qu'ils soient votés et qu'ils aient reçu un avis favorable du gouvernement.



Gabriel Attal et Olivier Dussopt à l'Assemblée nationale - Le Monde



Conseil constitutionnel - Public Sénat

D'après Public Sénat, depuis septembre dernier une rumeur court selon laquelle l'exécutif pourrait avoir recours à un budget rectificatif de la Sécu. Une contrainte de forme qui l'oblige à envisager cette réforme sous un angle financier uniquement, mais qui présente un avantage certain : en cas de minorité à l'Assemblée, Élisabeth Borne pourrait recourir au 49-3 « gratuitement », sans entamer le quota de la session parlementaire qui court jusqu'en juin prochain, puisqu'il s'agirait alors d'un texte budgétaire.

Si le Parlement n'arrive pas à trouver d'accord sur le budget de l'Etat ou de la Sécu, la Constitution prévoit que le gouvernement peut « mettre en vigueur les dispositions » du projet de loi de finances par ordonnance. L'exécutif pourrait ainsi bien laisser traîner les débats à l'Assemblée et transmettre le texte au Sénat sans vote, où il pourrait ainsi directement se mettre d'accord avec la majorité sénatoriale en vue de la commission mixte paritaire où les parlementaires de la majorité présidentielle auraient la majorité avec les parlementaires de droite.

Le texte n'étant pas considéré comme voté par l'Assemblée, le gouvernement déploie le texte tel quel au Sénat et peut réintroduire des dispositions par amendements tels qu'ils ont été adoptés à l'Assemblée.



Vue aérienne de Dijon - Andreas Metzler

Selon l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), la qualité de l'air à Dijon est généralement bonne par rapport à d'autres villes de France et d'Europe. En effet, Dijon est classé 5e sur 100 au palmarès Qualité de l'air publié dans Le Point le 9 février 2023 !

Plusieurs raisons expliquent la qualité relativement bonne de l'air à Dijon. Tout d'abord, la ville est située dans une zone rurale, avec une faible densité de population et peu d'activité industrielle. En outre, les autorités locales ont mis en œuvre des mesures visant à limiter la pollution atmosphérique, notamment la création de zones à faibles émissions, la promotion des modes de transport doux et la limitation du trafic automobile.

En outre, Dijon bénéficie d'un climat tempéré avec une bonne ventilation naturelle qui disperse les polluants dans l'air. Enfin, la ville est entourée de vignobles, qui contribuent à la bonne qualité de l'air en absorbant une partie des polluants.

Malgré cela, il est important de noter que la qualité de l'air à Dijon peut être affectée par des événements ponctuels, comme des épisodes de pollution liés à des conditions météorologiques particulières ou des feux de forêt.

En conclusion, la qualité de l'air à Dijon est relativement bonne par rapport à d'autres villes de France et d'Europe, grâce à plusieurs facteurs tels que la faible densité de population, les mesures de lutte contre la pollution atmosphérique, le climat tempéré et les vignobles environnants. Toutefois, il est important de continuer à surveiller et à améliorer la qualité de l'air dans la ville afin de protéger la santé publique.



dijon.fr



Crédit : Dijon Métropole

Fiche métier : Magistrat

Le magistrat est un fonctionnaire du ministère de la Justice. Il faut les distinguer entre magistrat du siège et magistrat du parquet.

Missions :

Selon si ils sont au siège ou au parquet, les magistrats ont des activités très différentes :

- Les magistrats du siège (juge) appliquent la loi, disent le droit et sont garants du bon déroulement des procès.
- Les magistrats du parquet (procureur de la République ou substitut) sont les défenseurs de l'ordre public, ils ne rendent pas de jugement.

Formation :

Pour devenir magistrat, il faut réussir le concours de l'ENM dont le siège est à Bordeaux. Il y a 3 types de concours :

- 1er : Concours externe pour les personnes de 31 ans maximum et titulaires d'un master 1 de droit minimum.
- 2e : Concours sans condition de diplôme à des fonctionnaires âgés de 48 ans et 5 mois maximum et justifiant de 4 ans de service public.
- 3e : Concours pour les personnes de 40 ans maximum et justifiant de 8 ans d'expérience dans le secteur privé.

Une fois le concours réussi, les lauréats suivront une formation rémunérée de 31 mois. A la fin de la formation, les diplômés choisissent leur affectation selon leur classement.

Salaire :

Lorsque les étudiants sont encore en formation, ils sont auditeurs de justice et perçoivent environ 1380€ net par mois. En début de carrière, les magistrats ont un salaire d'environ 2730€ net par mois. En fin de carrière, ils peuvent atteindre environ 7000€ net par mois.

Evolution de carrière :

Le magistrat peut occuper différents postes au cours de sa carrière, il peut passer du siège au parquet et inversement. La mobilité géographique et fonctionnelle sont très encouragées dans la magistrature. Elle s'exerce souvent en début de carrière et tous les 5 à 7 ans. Il est aussi possible d'exercer des postes à haute responsabilité après plusieurs années.

L'École nationale de la magistrature (ENM) est une grande institution française, fondée en 1958 pour former des magistrats professionnels. Le concours d'entrée de l'ENM est l'un des plus prestigieux et des plus exigeants en France. Dans cet article, nous allons explorer l'ENM et le concours d'entrée en détail, en commençant par une présentation.

Présentation :

L'ENM est une institution publique qui forme les magistrats de la France. Elle est située à Bordeaux et a pour mission de fournir une formation de qualité à ses élèves magistrats. Elle est également responsable de la formation continue pour les magistrats en exercice.

Prérequis :

L'ENM est une école sélective, avec environ 200 élèves magistrats admis chaque année. Elle est ouverte aux personnes titulaires d'un master 1 en droit au minimum ou équivalent.

Les épreuves :

Les épreuves sont organisées en trois phases : les écrits, les oraux, et les épreuves physiques. Les candidats doivent également passer un examen médical et un test psychologique. Le concours est très compétitif, avec un taux de réussite inférieur à 5%.

Après le concours :

Les élèves qui réussissent leur formation à l'ENM peuvent poursuivre une carrière dans la magistrature. Les magistrats travaillent dans les tribunaux de première instance, les cours d'appel, les tribunaux administratifs et les juridictions spécialisées. Ils peuvent également occuper des postes dans des organismes publics ou privés, ou pratiquer le droit en tant qu'avocats.

Conclusion :

En conclusion, l'ENM est une institution prestigieuse qui forme des magistrats professionnels pour la France. Son concours d'entrée est l'un des plus difficiles de France, mais il offre des perspectives de carrière intéressantes pour ceux qui réussissent.

Recette du mois

La recette du mois est proposée par Cédric Laigneau.

La recette du mois : Riz boeuf tomate

- 4 tomates
- 300g de viande hachée
- 250g de riz
- 300ml de coulis de tomate
- 1 oignon
- Huile d'olive
- Sel et poivre

1. Eplucher et émincer l'oignon. Couper les tomates en dés.
2. Faire chauffer une cuillère à soupe d'huile d'olive dans une poêle pour faire dorer la viande et l'oignon. Faire cuire le riz en parallèle.
3. Ajouter les tomates, le riz et le coulis de tomate dans la poêle.
4. Laisser cuire pendant 20 min en mélangeant de temps en temps
5. Assaisonner avant de servir.





Scream VI :

Après avoir fait terreur sur le campus de Windsor, le studio d'Hollywood et après avoir frappé à trois reprises à Woodsboro. Ghostface a décidé de s'en prendre à Big Apple mais personne ne sera là pour vous entendre à New York.

John Wick : Chapitre 4 :

Notre célèbre John Wick découvre comment venir à bout de la Grande Table, une organisation criminelle. Cependant, il devra encore combattre un nouvel ennemi avec de puissantes alliances partout dans le monde. Les amis de John Wick deviennent petit à petit ses ennemis.



Le Capitaine Volkonogov s'est échappé :

On est en 1938, en URSS, pendant la Grande Terreur. Staline veut « nettoyer » ses rangs. Les hommes pratiquant la répression sont à leur tour arrêtés et exécutés. Il y a un homme qui réussit à s'échapper : le capitaine Volkonogov. Pendant sa fuite, une vision lui vient : pour survivre et sauver son âme, il doit demander pardon aux familles de ses victimes.

Horoscope

Bélier : Vous allez avoir un mois compliqué. Problème amoureux mais aussi au travail, il va falloir vous accrocher. Cependant, votre santé sera au top pour le début du printemps.

Taureau : Ce sera un mois très intense pour vous. Il est temps de se retrousser les manches avec force et détermination.

Gémeaux : Un excellent mois de mars vous attend cette année. Tout sera à son apogée pour vous : amour, travail et santé.

Cancer : Ce ne sera pas le meilleur mois de l'année 2023 pour vous. La monotonie se ressentira au travail et ce se sera pas très favorable sur le plan sentimental. Or la santé sera irréprochable.

Lion : Tout semble impeccable dans tous les domaines, l'amour, le travail et la santé mais cette dernière semble perdre du poil de la bête.

Vierge : Un mois intense sur le plan du travail ce qui vous fera négliger les autres aspects de votre vie. Faites en sorte de ne pas vous retrouver submergés.

Balance : Ce mois-ci va être très terne pour vous. Vous allez vous ennuyer tout au long et donc vous réfugier dans vos rêves pour y échapper. Courage !

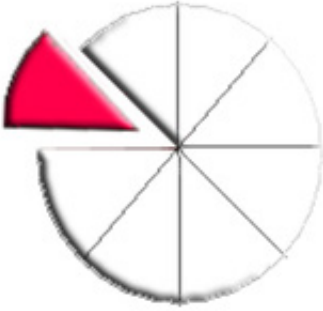
Scorpion : Le mois de mars s'annonce excellent pour vous ! Vous serez prêts à découvrir plein de nouvelles choses avec enthousiasme et dynamisme.

Sagittaire : Le printemps s'annonce riche en émotions pour vous et cela dans tous les domaines !

Capricorne : C'est un mois de mars un peu compliqué. Des retards et des frustrations sont à prévoir. Il faut faire le point avant le printemps pour repartir de plus belle.

Verseau : Tout va au mieux pour vous. Vous achevez le premier trimestre avec brio ! Cependant, faites attention aux personnes jalouses.

Poisson : Comme pour le mois de janvier et février, vous serez très pris par votre travail pendant ce mois de mars. Cependant, vous allez avoir toute l'énergie nécessaire pour votre vie amoureuse !



Parlement



Assemblée



t

r'



Ministre

Librairie

EDITION LIMITEE 2023

**CODE
CIVIL**

Annoté

**LEXIQUE
DES TERMES
JURIDIQUES**
2022-2023

**-15% pour toute
commande chez
notre partenaire**

2023

118^e édition

INCLUS
LE CODE
EN LIGNE

**CODE
DE
COMMERCE**

Annoté

